

Séance plénière

Commission Locale de l'Eau

26 février 2019

Ordre du jour

- I. Approbation du compte-rendu du 06/12
- II. Avis sur les questions importantes du SDAGE/PGRI 2022-2027
- III. Avis consultatif sur le PAR Yèvre-Auron
- IV. Rapport d'activité 2018
- V. Présentation du 11^{ème} programme d'intervention 2019-2024
- VI. État d'avancement du CTGQQ
- VII. Questions diverses

I. Approbation du compte-rendu

Séance du 06 décembre 2018

Voir document transmis

II. Questions importantes sur l'eau et le risque inondation



CONSULTATION SUR LES QUESTIONS IMPORTANTES POUR L'EAU

Du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019, le comité de bassin Loire-Bretagne et l'État consulte le public, citoyens et assemblées, sur les questions importantes pour la révision du Sdage et du plan de gestion des risques inondations.

Date limite pour les assemblée: 2 mars

- Dégager les orientations pour préparer les prochains plans de gestion des eaux et des risques inondations du bassin Loire-Bretagne (SDAGE et PGRI) qui s'appliqueront de 2022 à 2027.

UN SITE DÉDIÉ À LA
CONSULTATION

www.prenons-soin-de-leau.fr



II. Questions importantes sur l'eau et le risque inondation

Mise à jour du SDAGE et du PGRI pour la période 2022-2027

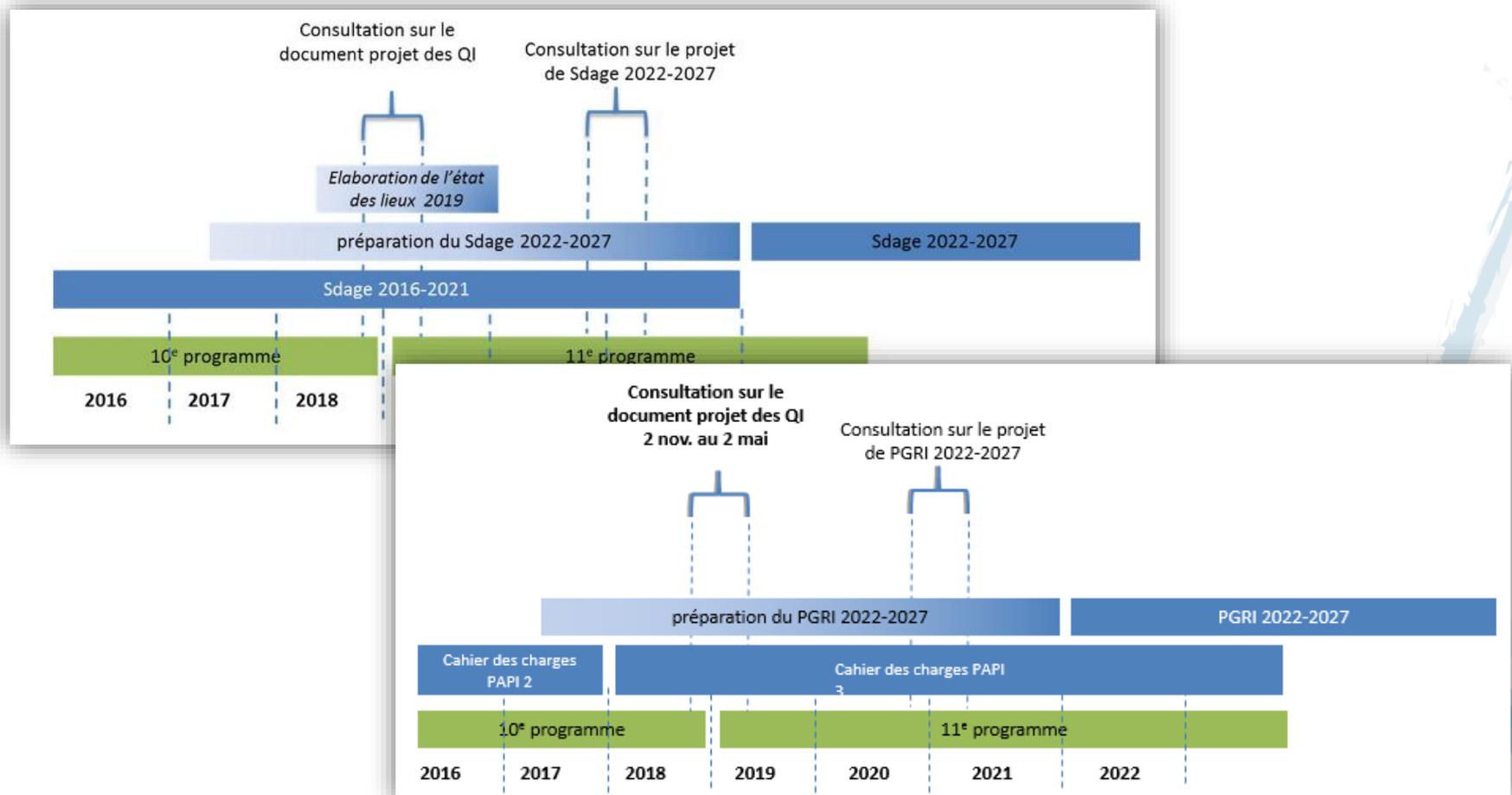
3 étapes:

- l'identification des **questions importantes** auxquelles le Sdage et le PGRI devront répondre pour progresser dans la reconquête d'un bon état des eaux et des milieux aquatiques et la gestion du risque inondation ;
- la mise à jour de **l'état des lieux du SDAGE**
- l'évaluation préliminaire des **risques d'inondation** (actualisation des TRI)
- l'élaboration du projet de **Sdage** et du **PGRI**.



II. Questions importantes sur l'eau et le risque inondation

Calendrier



II. Questions importantes sur l'eau et le risque inondation

La question posée aux assemblées et au public:

« Est-ce bien à ces cinq questions que devra répondre la stratégie pour l'eau de notre bassin? »

Et notamment:

- ➔ Êtes-vous d'accord avec les **pistes d'action** proposées?
- ➔ Certaines pistes vous paraissent-elles plus importantes que d'autres?
- ➔ Y a t-il **d'autres pistes à explorer** pour répondre à ces questions?

II. Questions importantes sur l'eau et le risque inondation

Les cinq questions:

Pas de hiérarchie mais une nécessaire articulation !



Qualité :

Que faire pour garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes, la vie des milieux aquatiques et les différents usages, aujourd'hui, demain et pour les générations futures ?



Quantité :

Comment partager la ressource disponible et réguler ses usages ?
Comment adapter les activités humaines et les territoires aux inondations et aux sécheresses ?



Milieux aquatiques :

Comment préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants et diversifiés, des sources à la mer ?



Gouvernance :

Comment s'organiser ensemble pour gérer ainsi l'eau et les milieux aquatiques dans les territoires, en cohérence avec les autres politiques publiques ?
Comment mobiliser nos moyens de façon cohérente, équitable et efficiente ?



Inondations

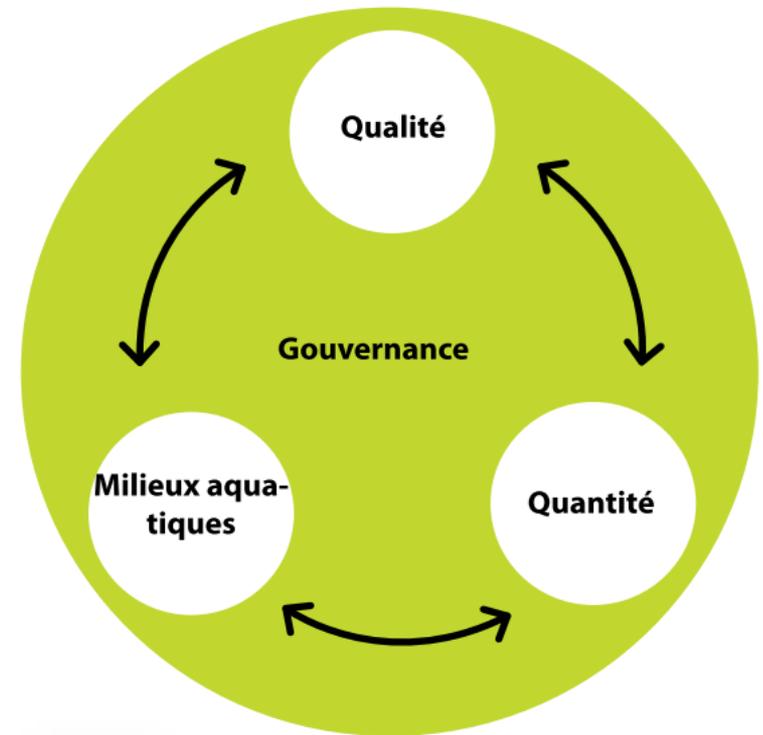
Comment accroître la sécurité des populations exposées au risque d'inondation, réduire le coût des dommages et raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés dans un contexte de changement climatique ?



II. Questions importantes sur l'eau et le risque inondation

Chaque question est présentée de la façon suivante:

- ❑ **Que recouvre cette question ?**
- ❑ ***Ce que dit le Sdage en vigueur ?***
- ❑ **Les nouveaux éléments de contexte ?**
- ❑ ***Quelles pistes d'action à notre portée ?***



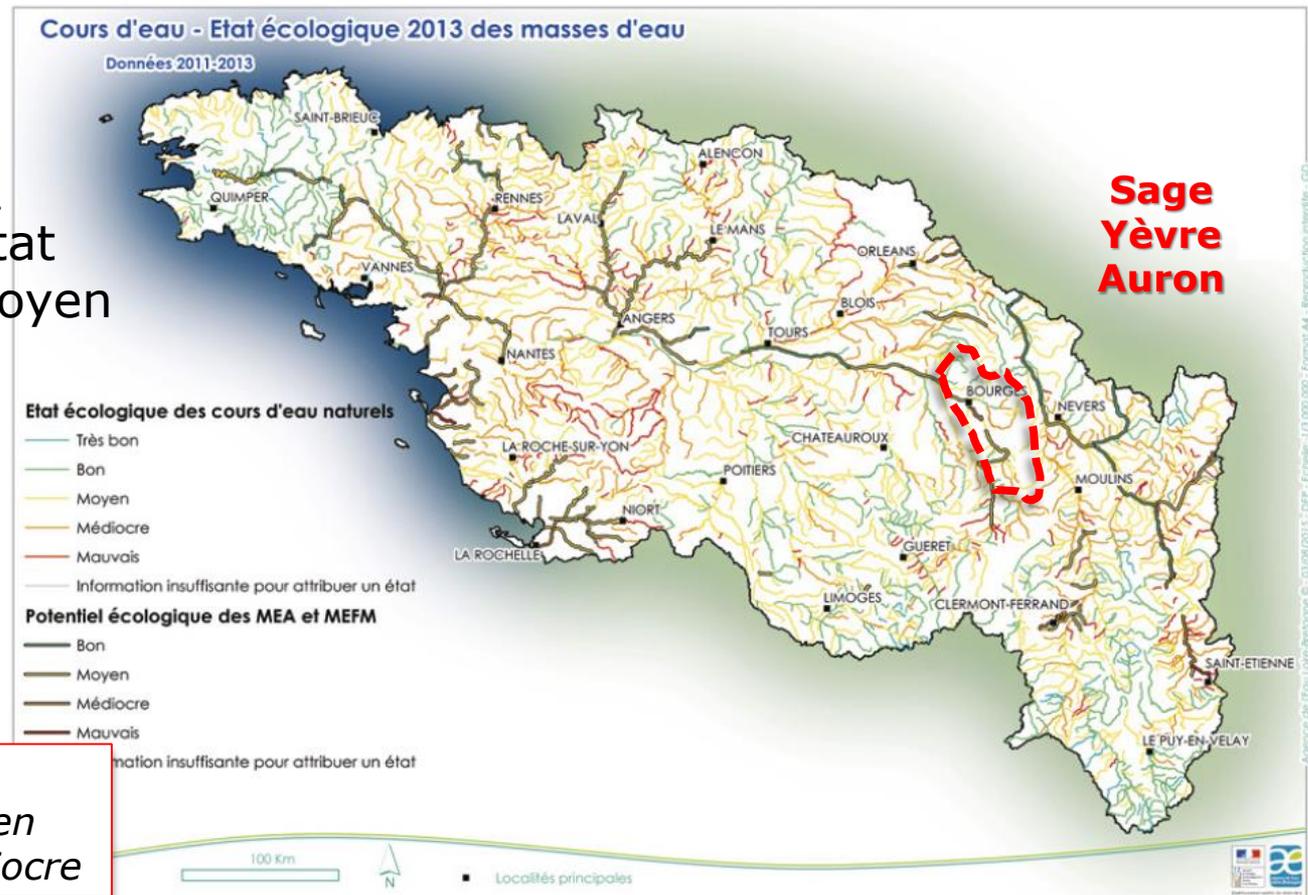
+  **inondations**

II. Questions importantes sur l'eau et le risque inondation

Contexte: état des masses d'eau superficielles

État écologique:

- 26 % : bon état
- 43 % : état moyen



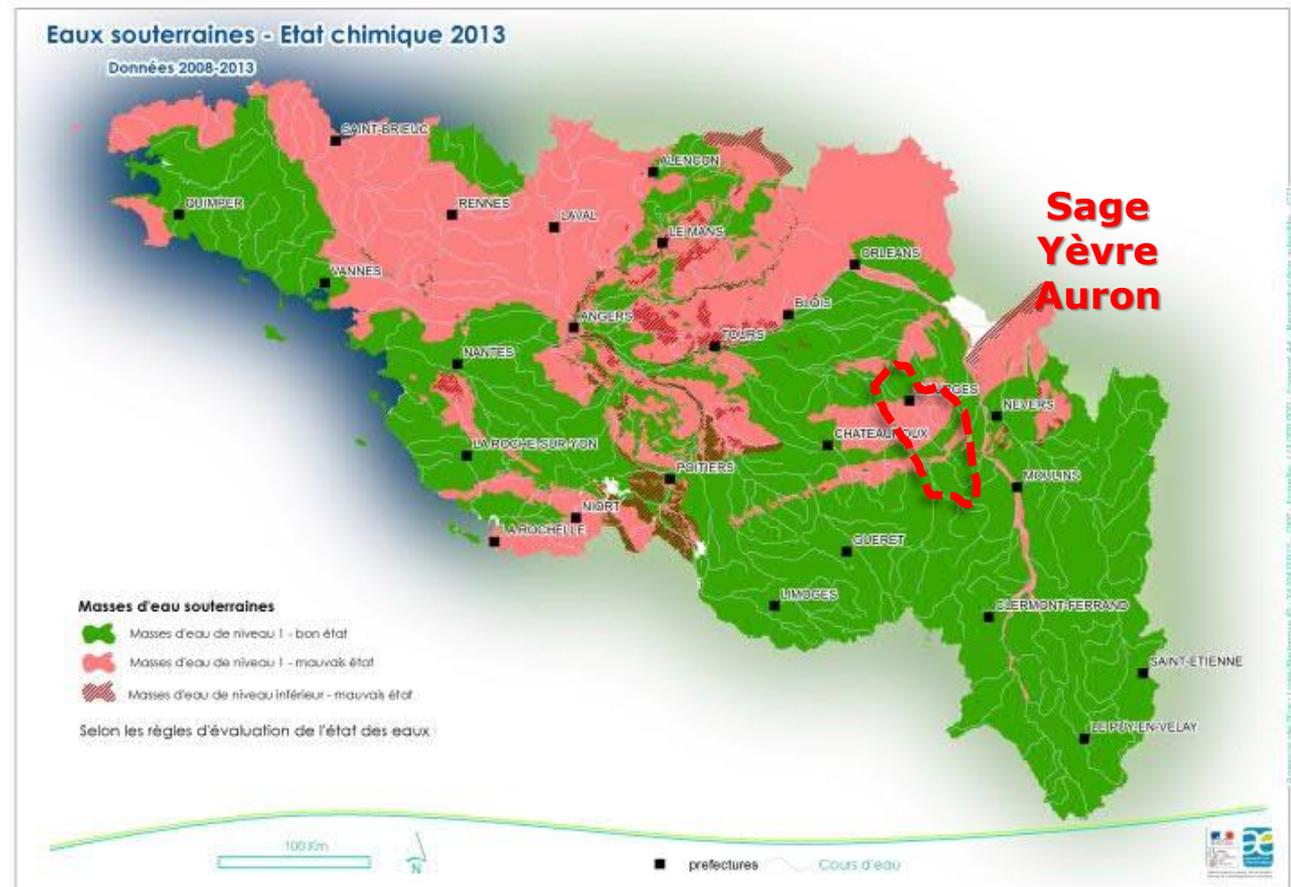
- 36% bon état
- 50% : état moyen
- 14% : état médiocre

II. Questions importantes sur l'eau et le risque inondation

Contexte: état des masses d'eau souterraines

État chimique:

- 69 % bon état



II. Questions importantes sur l'eau et le risque inondation

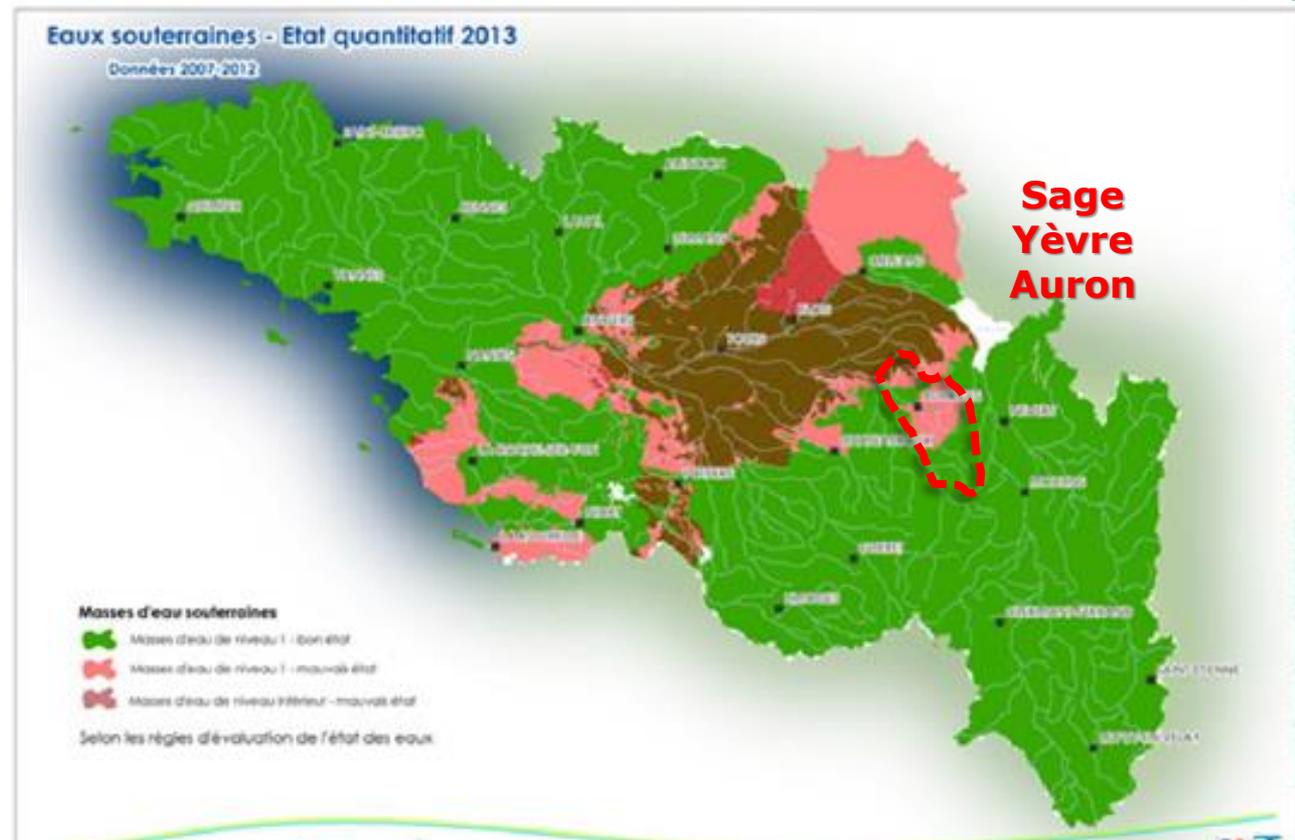
Contexte: état des masses d'eau souterraines

État chimique:

- 69 % bon état

État quantitatif

- 88% : bon état



II. Questions importantes sur l'eau et le risque inondation



Qualité :

Que faire pour garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes, la vie des milieux aquatiques et les différents usages, aujourd'hui, demain et pour les générations futures ?

- Réduire l'usage et les transferts des pesticides et des fertilisants en encourageant les changements de pratiques de tous : agriculteurs, collectivités, gestionnaires d'infrastructures de transport, particuliers...
- Aménager le territoire avec des haies, des zones « tampons » pour piéger les polluants et limiter leur ruissellement dans l'eau.
- Garantir le niveau de collecte et de traitement des eaux usées dans la durée.
- Mieux gérer les eaux pluviales qui se chargent de pollution en ruisselant sur les sols.
- Améliorer la recherche de micropolluants dans l'eau, renforcer la connaissance et innover pour les réduire à la source.
- Pour la santé humaine, prévenir les pollutions bactériologiques dans les zones de baignade, de captage d'eau potable et de production de coquillages.

- ➔ Etes-vous d'accord avec les **pistes d'action** proposées ?
- ➔ Certaines pistes vous paraissent-elles plus importantes que d'autres ?
- ➔ Y a t-il **d'autres pistes à explorer** pour répondre à ces questions ?

II. Questions importantes sur l'eau et le risque inondation



Quantité :

Comment partager la ressource disponible et réguler ses usages ?

Comment adapter les activités humaines et les territoires aux inondations et aux sécheresses ?

- Anticiper les effets du changement climatique sur l'eau et les rivières.
- Poursuivre les économies d'eau dans tous les usages : revenir à un équilibre là où les prélèvements sont intenses et créent un manque d'eau.
- Assurer en priorité l'alimentation en eau potable, aujourd'hui et pour le futur.
- Etudier la possibilité de stocker l'eau disponible en hiver pour l'utiliser à d'autres saisons, tout en préservant prioritairement l'alimentation en eau potable et la vie des milieux aquatiques.
- Sauvegarder ou retrouver le caractère naturel des espaces inondables par les crues ou les submersions marines.
- Aménager différemment le territoire pour limiter les ruissellements pouvant provoquer des inondations.

- ➔ Etes-vous d'accord avec les **pistes d'action** proposées ?
- ➔ Certaines pistes vous paraissent-elles plus importantes que d'autres ?
- ➔ Y a t-il **d'autres pistes à explorer** pour répondre à ces questions ?

II. Questions importantes sur l'eau et le risque inondation



Milieux aquatiques :

Comment préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants et diversifiés, des sources à la mer ?

- Poursuivre les efforts pour empêcher toute dégradation et restaurer le bon fonctionnement des cours d'eau.
- Restaurer et gérer les zones humides, notamment en cas de sécheresse ou d'inondation.
- Mieux préserver la biodiversité en protégeant les milieux aquatiques et les espèces remarquables du bassin.
- Améliorer la connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques et la prise de conscience des services qu'ils rendent.

- ➔ Etes-vous d'accord avec les **pistes d'action** proposées ?
- ➔ Certaines pistes vous paraissent-elles plus importantes que d'autres ?
- ➔ Y a t-il **d'autres pistes à explorer** pour répondre à ces questions ?

II. Questions importantes sur l'eau et le risque inondation



Gouvernance :

Comment s'organiser ensemble pour gérer ainsi l'eau et les milieux aquatiques dans les territoires, en cohérence avec les autres politiques publiques ?
Comment mobiliser nos moyens de façon cohérente, équitable et efficiente ?

- Mobiliser et accompagner les acteurs pour mettre en place des programmes territoriaux d'amélioration de l'état des eaux, déclinant la stratégie définie à l'échelle du bassin Loire-Bretagne (Sdage).
- Mieux prendre en compte l'eau dans l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les autres politiques publiques (agriculture, énergie, transport...).
- Poursuivre l'acquisition de données et de connaissances sur l'eau, les rendre accessibles, compréhensibles et exploitables.
- Poursuivre l'information et la sensibilisation des habitants pour qu'ils protègent l'eau.

- ➔ Etes-vous d'accord avec les **pistes d'action** proposées ?
- ➔ Certaines pistes vous paraissent-elles plus importantes que d'autres ?
- ➔ Y a-t-il **d'autres pistes à explorer** pour répondre à ces questions ?

II. Questions importantes sur l'eau et le risque inondation



Inondations

Comment accroître la sécurité des populations exposées au risque d'inondation, réduire le coût des dommages et raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés dans un contexte de changement climatique ?

- **S'organiser localement pour mieux gérer les risques d'inondation (mise en place de stratégies locales, répartition des rôles, gestion des digues...).**
- **Mieux maîtriser l'urbanisation dans les documents d'urbanisme et dans les Plans de prévention des risques en tenant compte du changement climatique.**
- **Améliorer la connaissance des phénomènes (impact du changement climatique, érosion côtière, ruissellement, remontée de nappes) et de la vulnérabilité aux risques d'inondation.**

- ➔ Etes-vous d'accord avec les **pistes d'action** proposées ?
- ➔ Certaines pistes vous paraissent-elles plus importantes que d'autres ?
- ➔ Y a t-il **d'autres pistes à explorer** pour répondre à ces questions ?

II. Questions importantes sur l'eau et le risque inondation

Les pistes proposées sont pertinentes

1- qualité:

- priorité sur la 1^{ère} piste
- Ajout d'une piste d'action sur l'ANC

2- quantité:

- prioriser l'AEP

- stockage de l'eau semble une piste importante tout en vérifiant l'impact sur la recharge des nappes et milieux

3 – milieux aquatiques

4- gouvernance : question sur la lisibilité des politiques publiques sur l'eau?

5 – inondations: solidarité et action à l'échelle du bassin (pas que TRI)

Changement climatique : prioritaire et transversal

III. Avis de la CLE

- **Plan annuel de répartition des eaux d'irrigation agricole 2019**

Présentation par AREA Berry



Benoit PROFFIT – Président

III. Avis de la CLE

Analyse des incidences

L'arrêté d'AUP n°2018-1-0864 précise que « *l'OUGC réparti annuellement les volumes annuels fixés à l'article 10 du présent arrêté selon :*

- *Les besoins exprimés par les préleveurs irrigants (...),*
- *Les volumes de référence des préleveurs irrigants,*
- *La sensibilité spatiale et temporelle des milieux et des usages, mise en évidence dans son dossier d'étude d'impact ».*

Le PAR prend en compte ces exigences. Le **protocole de gestion volumétrique** est proposé pour le dernier point, sans toutefois expliciter de mesures spécifiques pour les prélèvements pouvant éventuellement impacter les forages d'eau potable cités dans l'article 13.

Il propose l'attribution de:

- volume été: **14,8 Mm³, soit 98%** du volume prélevable
- volume hiver: **1,248Mm³, soit 34%** du volume prélevable

III. Avis de la CLE

Compatibilité avec le SAGE

PAGD:

- objectif général n°1 « *utiliser efficacement, durablement et de manière économe la ressource en eau* »
 - objectif 1.2 : « *respecter les volumes prélevables définis par usage, pérenniser la gestion volumétrique de l'eau d'irrigation* ».

Règlement:

- article 1 : « *respecter les volumes annuels prélevables définis par usage* »

Le projet de PAR 2019 est compatible avec le PAGD et conforme au règlement du SAGE Yèvre-Auron

III. Avis de la CLE

Projet d'avis

Pour les raisons évoquées précédemment et le projet étant compatible avec le PAGD et le règlement du SAGE Yèvre-Auron, il est proposé d'émettre un avis consultatif favorable sur le projet de Plan Annuel de Répartition 2019 déposé par l'association AREA Berry

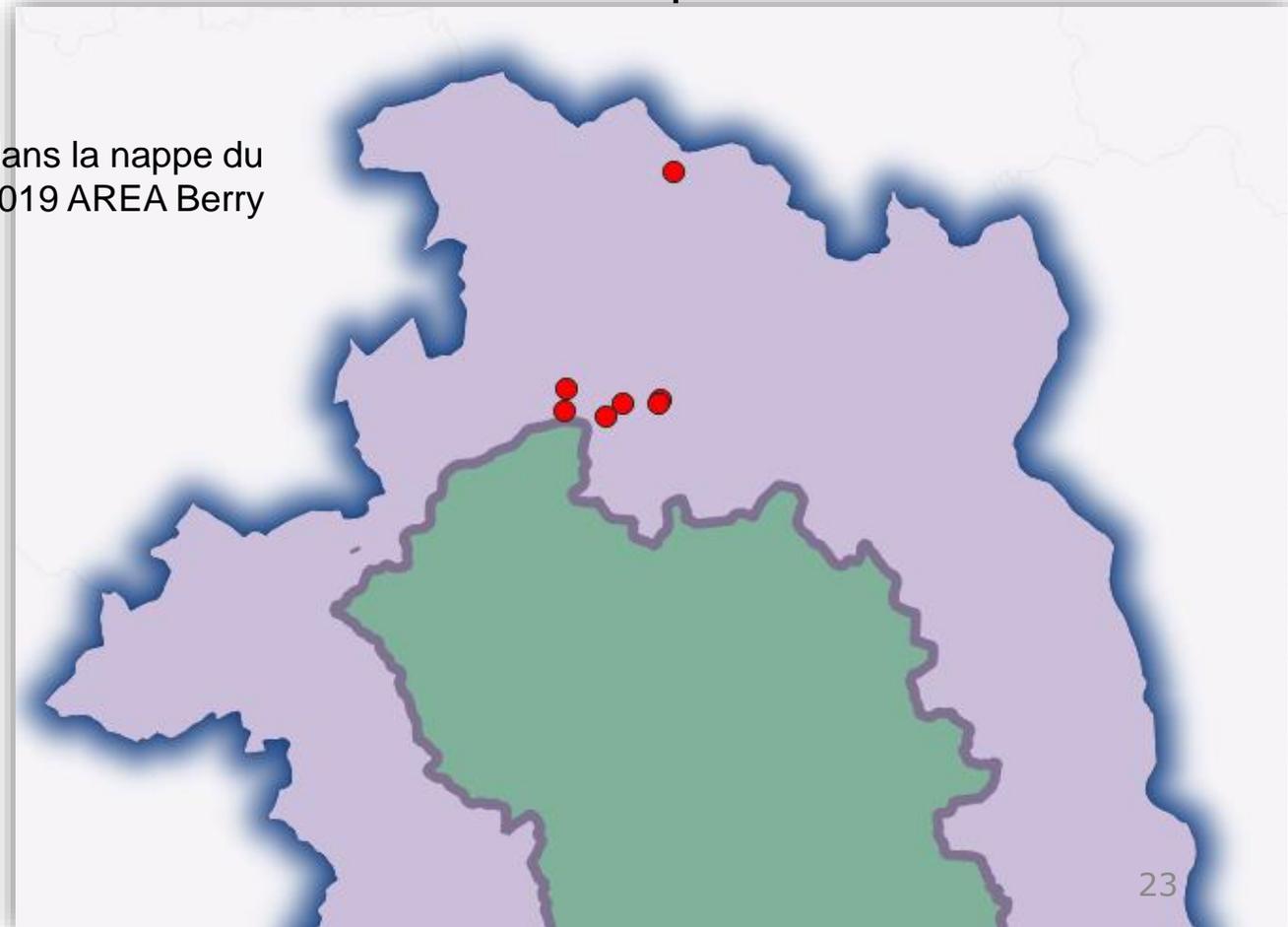
PROJET

III. Avis de la CLE

PAR 2019 Cénomaniens

Aucun des prélèvements n'est situé sur le périmètre du SAGE

- Point de prélèvement dans la nappe du Cénomaniens du PAR 2019 AREA Berry
- Département du Cher
- SAGE Yèvre-Auron



IV. Rapport d'activité 2018



**RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL DE LA COMMISSION
LOCALE DE L'EAU DU SAGE YÈVRE-AURON
ANNÉE 2018**

Examiné en CLÉ du 26 février 2019

STRUCTURE PORTEUSE :



AVEC LE CONCOURS FINANCIER DE :



Établissement public à mission
chargé de développer durablement



CLE Yèvre-Auron

Rapport d'activité 2018

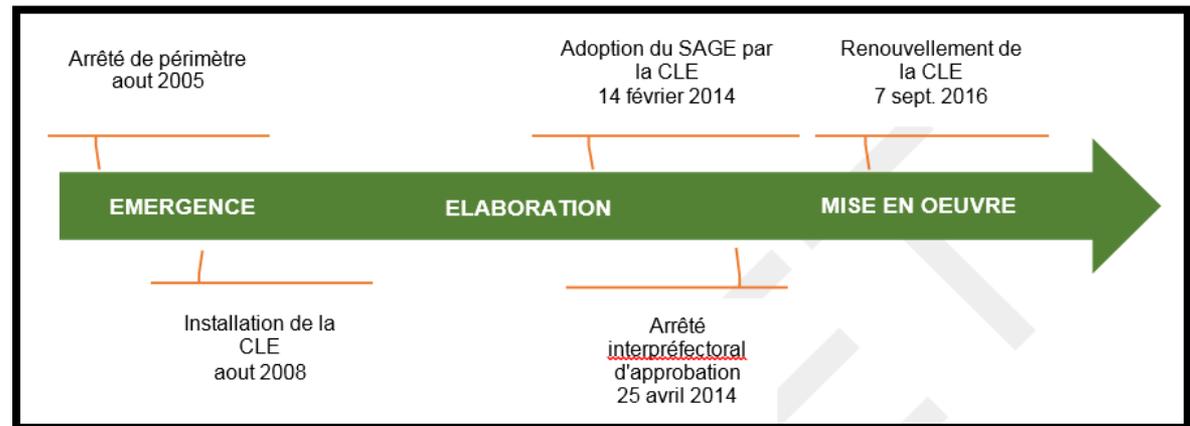
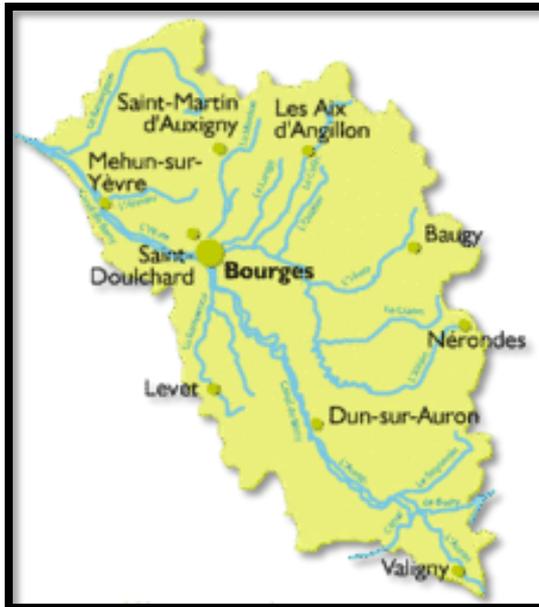


SOMMAIRE

1	LE CONTEXTE.....	2
1.1	LE BASSIN YÈVRE-AURON ET LES ENJEUX DE GESTION DE L'EAU	2
1.2	HISTORIQUE ET ÉTAT D'AVANCEMENT DU SAGE	3
1.3	LES MASSES D'EAU DU TERRITOIRE.....	3
1.4	LA CELLULE ANIMATION DU SAGE.....	4
2	L'ACTIVITÉS DES INSTANCES DU SAGE	5
2.1	LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU.....	5
2.2	LE BUREAU DE LA CLE.....	7
2.3	LES AVIS DE LA CLE.....	8
2.4	LES COMMISSIONS DE TRAVAIL.....	8
2.5	LA CELLULE ANIMATION.....	8
3	L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION	9
3.1	SITE INTERNET DU SAGE.....	9
3.2	LETTRE D'INFORMATION TECHNIQUE DU SAGE	9
3.3	LE TABLEAU DE BORD DE SUIVI DU SAGE	9
3.4	LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE – RÈGLE 11	10
4	LE SUIVI DES PROJETS EN COURS.....	11
4.1	CONTRATS TERRITORIAUX MILIEUX AQUATIQUES.....	11
4.2	CONTRAT DE PROTECTION DE CAPTAGE D'EAU POTABLE	12
4.3	GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU	13
5	BILAN FINANCIER	15
6	BILAN ET PERSPECTIVES 2019.....	16

IV. Rapport d'activité 2018

1. Contexte



- 21 masses d'eau « cours d'eau » dont :
 - 8 masses d'eau en bon état (aucune en très bon état),
 - 11 masses d'eau en état moyen,
 - 3 masses d'eau en état médiocre (aucune en mauvais état).
- 3 masses d'eau artificielles liées au Canal de Berry, dont 2 en état moyen et 1 en mauvais état
- 2 masses d'eau « plans d'eau » en état moyen (Étangs de Craon et de Goule)
- 11 masses d'eau souterraines

IV. Rapport d'activité 2018

2. L'activité des instances

1. La CLE : 2 réunions
2. Le Bureau: 3 réunions (14 mars, 5 juin, 7 aout)
3. Les avis émis

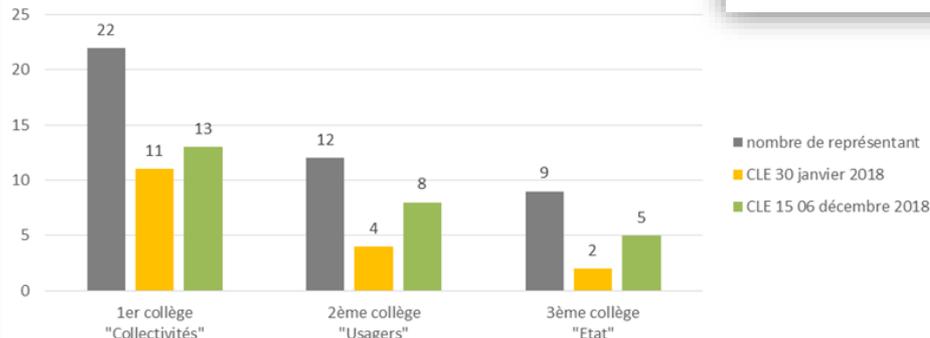
Commission du 30 janvier 2018

Membres de la CLE lors de la séance du 30 janvier 2018		
en exercice	présents	votants
43	13	17

Commission du 06 décembre 2018

Membres de la CLE lors de la séance du 15 mars 2017		
en exercice	présents	votants
43	21	26

Nombre de votants par collège lors des CLE de 2017



- ✓ 3 avis sur des dossiers de demande d'Autorisation
- ✓ 1 avis sur un dossier stratégique
- ✓ 1 motion relative au financement du SAGE

IV. Rapport d'activité 2018

2. L'activité des instances

1. La CLE : 2 réunions
2. Le Bureau
3. Les avis émis
4. Les Commissions
5. La cellule animation (*-> actualisé par rapport au document envoyé*)

1 commission
Gestion
Quantitative

3 Comités
techniques

2 commissions
Milieux
aquatiques et
remarquables

Cellule
animation
présente à 40
réunions de
partenaires

12 « points
dossiers »

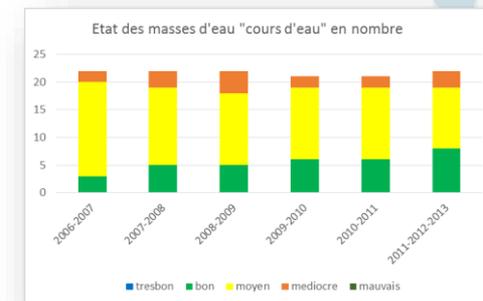
IV. Rapport d'activité 2018

3. L'information et la communication

1. La site Internet
2. La lettre d'information technique
3. Le tableau de bord de suivi du SAGE



Publication en janvier 2019 de recommandations nationales

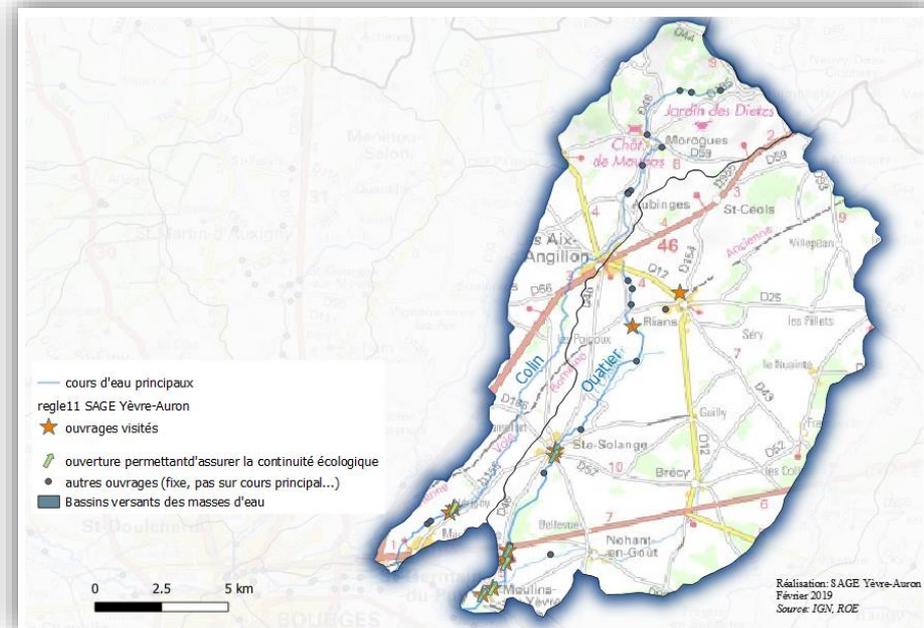


IV. Rapport d'activité 2018

3. L'information et la communication

1. La site Internet
2. La lettre d'information technique
3. Le tableau de bord de suivi du SAGE
4. Règle 11 du SAGE – continuité écologique

- ✓ Bassins du Colin et de l'Ouatier
- ✓ Vérifier la « faisabilité » de la règle du SAGE sans impact négatif sur le milieu (colmatage)
- ✓ 8 ouvrages/complexes
- ✓ 5 manoeuvrables et permettant une amélioration de la continuité



IV. Rapport d'activité 2018

4. Le suivi des projets en cours

- 3 CT Milieux Aquatiques, dont 1 en étude bilan
- 2 contrats de protection de captage d'eau potable
- Démarches de gestion de la ressource en eau
 - Gestion volumétrique des eaux d'irrigation agricole: AUP du 3/08/2018 – 15 ans – intègre le protocole de GVol
 - CTGQQ - Chambre d'Agriculture du Cher: état des lieux

5. Le bilan

(actualisé par r

TYPE DE DEPENSES		MONTANT DE DEPENSES
<u>Animation</u>	Salaires et charges de la cellule d'animation (1.31 ETP)*	59 651 €
	Frais de fonctionnement	8 156 €
	<u>Sous-total</u>	67 807 €
<u>Communication</u>	Site internet	529.80 €
	plaquette	1 479.20 €
	<u>Sous-total</u>	2 009 €
Total 2018		69 816 €

IV. Rapport d'activité 2018

6. Bilan 2018 et perspectives 2019

- 4^{ème} année complète de mise en œuvre du SAGE Yèvre-Auron
- Des programmes d'actions sur le territoire (contrat territoriaux, étude...) nombreux et actifs
- Contrat Territorial Gestion Quantitative et Qualitative en phase d'état des lieux => soutien et suivi par la CLE en 2019, renfort de la cellule animation 1an à 0,25 ETP
- Pour suivre ces démarches de façon efficace au travers d'un tableau de bord opérationnel => 2019 : travail de refonte des indicateurs de suivi inscrits dans le PAGD par la Commission Locale de l'Eau
- La CLE a confirmé son intérêt sur la thématique des zones d'expansion des crues de son territoire => 2019 : lancement d'une étude d'évaluation des potentialités sur 3 sites
- En 2019, la Commission Locale de l'Eau continuera l'instruction des demandes d'avis sur les dossiers soumis à la consultation de la CLE et reconduira ses actions de communications

V. 11^{ème} programme d'intervention de l'AELB

- **Programme d'intervention 2019-2024**

Présentation par Agence de l'eau Loire Bretagne



*Établissement public du ministère
chargé du développement durable*

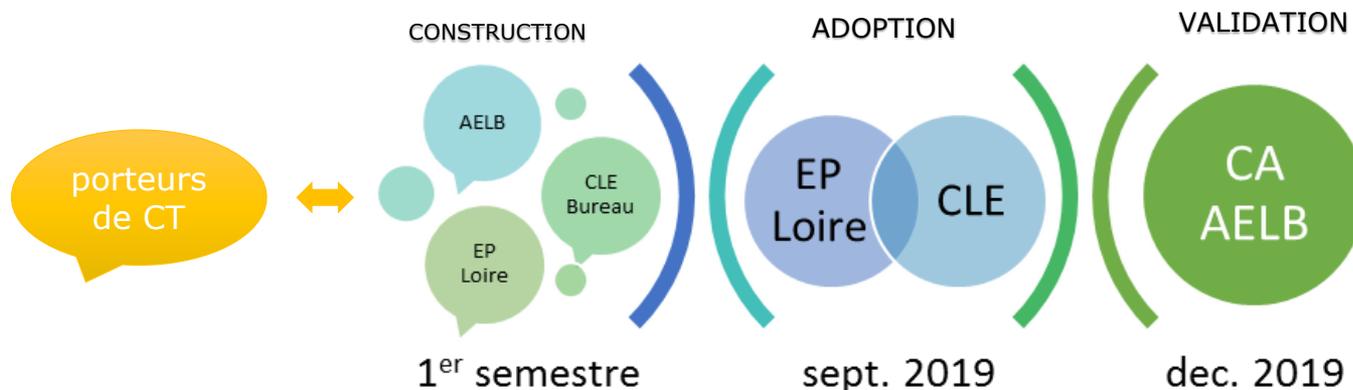
David BRUNET – Chargé d'intervention
Délégation Centre-Loire

V. 11^{ème} programme d'intervention de l'AELB

• Zoom feuille de route des SAGE

- Synergie et mutualisation de moyens ou actions
- Entre SAGE et Contrats Territoriaux / entre SAGE
- 6 ans
- Bilan au bout de 3 ans. En cas de non respect des engagements inscrits -> les aides au pilotage et à l'animation des SAGE de 70% sont ramenées à 50%

Planning prévisionnel:



VI. CTG2Q du bassin du Cher

- **Point d'avancement de la démarche**

Présentation par la Chambre d'Agriculture du Cher



Alexia JOURDIN – conseillère agro-environnement

VII. Questions diverses

- **État de la ressource en eau**

Présentation par la DDT du Cher



Olivier POITE

Adjoint au Chef de Service Environnement et Risque

VII. Questions diverses

- **Bilan des dossiers de déclaration reçus en 2018**
 - 3 dossiers d'Autorisation -> avis de la CLE
 - 9 dossiers de déclaration pour information



VTT Questions diverses

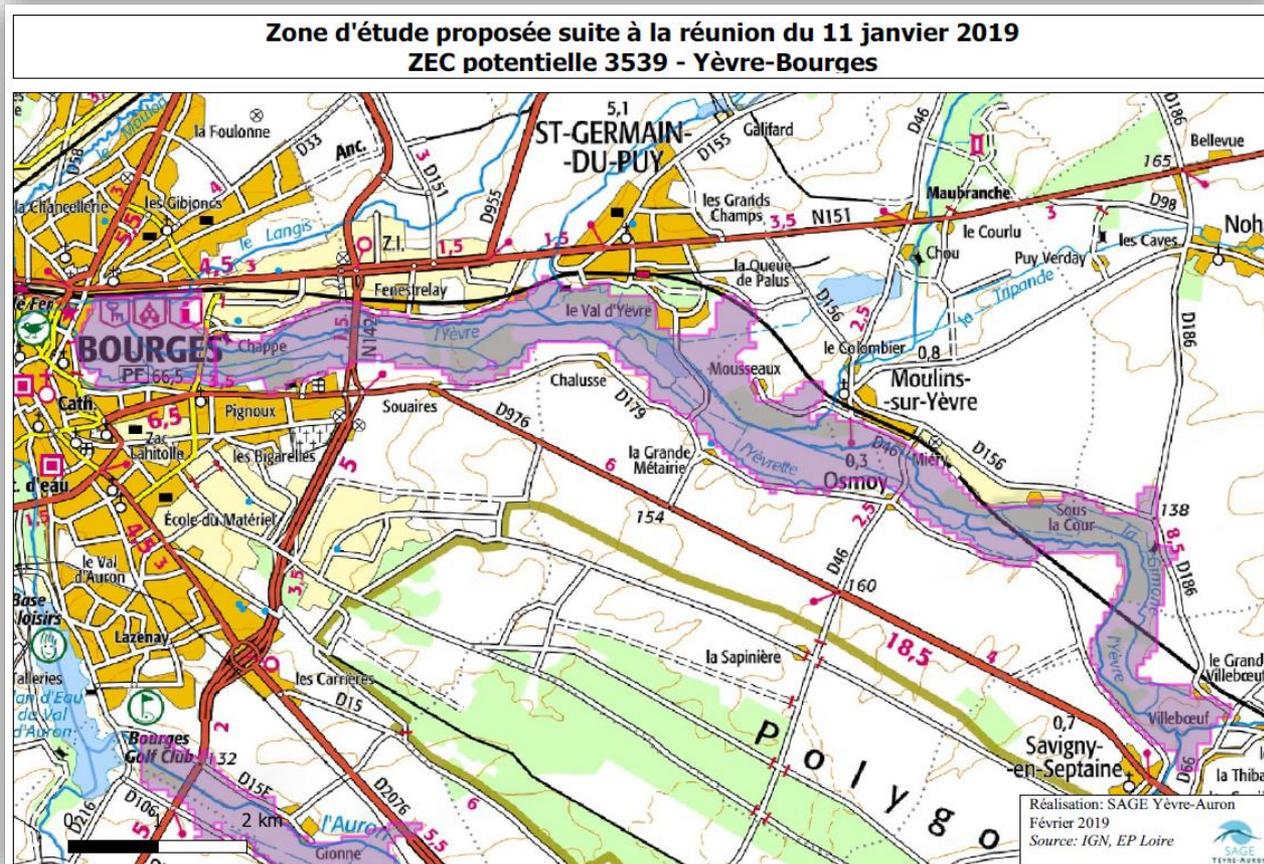
date arrivée courrier	Expéditeur	nom pétitionnaire	Thématique	régime	rubrique IOTA	rubrique détail	observation/complément	communes concernées	quantité	unité
03/04/2018	DDT18	AMORI Conseil	rejets	D	2.1.5.0	rejet eaux pluviales	aménagement lotissement "le Clos St Joseph"	Trouy	5,5722	ha
24/05/2018	DDT18	VINCI-Cofiroute	Impacts sur le milieu aquatique	D	3.1.4.0	protection de berge autre technique que génie végétal	enrochements libres ou liaisonnés des berges du Verdin de la tête aval 2 ouvrages de franchissement routier	Vierzon	64,5	ml
28/06/2018	DDT18	SERENYA	rejets	D	2.1.5.0	rejet eaux pluviales	aménagement d'un lotissement rue du Champ aux Cheveaux	Saint-Doulchard	1,81	ha
11/09/2018	DDT18	commune de Saint Eloy de Gy	rejets	D	2.1.1.0	station d'épuration	construction d'une nouvelle station d'épuration du bourg - boues activées de capacité 950 eqH - rejet dans l'Annain via noue puis fossé	Saint Eloy de Gy	57	kg de DBO5 (flux journalier à traiter)
18/09/2018	DDT18	SCCV Bourges Prom	rejets	D	2.1.1.0(NC) 2.1.5.0	station d'épuration rejet eaux pluviales	construction d'un ANC de 25eqH construction d'un immeuble en BEFA pour Enedis	Saint Doulchard	1,5 1,71	kg de DBO5/j ha
28/09/2018	DDT18	Conseil départemental du Cher	Impacts sur le milieu aquatique	D	3.1.2.0 3.1.5.0 3.2.1.0	modification profil destruction z frayère curage	remobilisation d'un atterrissement sur le Barangeon, localisé sous un pont (scarification et déplacement)	Vignoux sur Baranegon	nprécisé nprécisé 920	ml m² m3
23/10/2018	DDT18	Hydro électricité du Centre		D		arrêté préfectoral portant opposition à Déclaration	installation microcentrale Moulin de Bablou	Allouis		
25/10/2018	DDT18	SARL Desrats	Rejets impact Milieu aquatique	D	2.1.5.0 3.2.3.0(NC)	rejet eaux pluviales plan d'eau	aménagement d'une zone résidentielle	Baugy	2,5 <0,1	ha ha
25/10/2018	DDT18	commune de Mehun-sur-Yèvre	rejets	D	2.1.5.0	rejet eaux pluviales	aménagement d'un ouvrage de gestion des eaux pluviales (bassin étanche) d'une zone résidentielle existante - lieu-dit Trécy le Haut	Mehun sur Yèvre	6,23	ha

VII. Questions diverses

- **Sites retenus pour l'étude Zones d'Expansion des Crues**
 - 6 sites priorités en CLE du 06 dec. 2018
 - Rencontre des collectivités des 3 1^{er} sites:
 - Communautés de communes
 - Syndicats à compétence GEMAPI
 - Services de l'Etat
 - Validation des 3 sites, contours revus

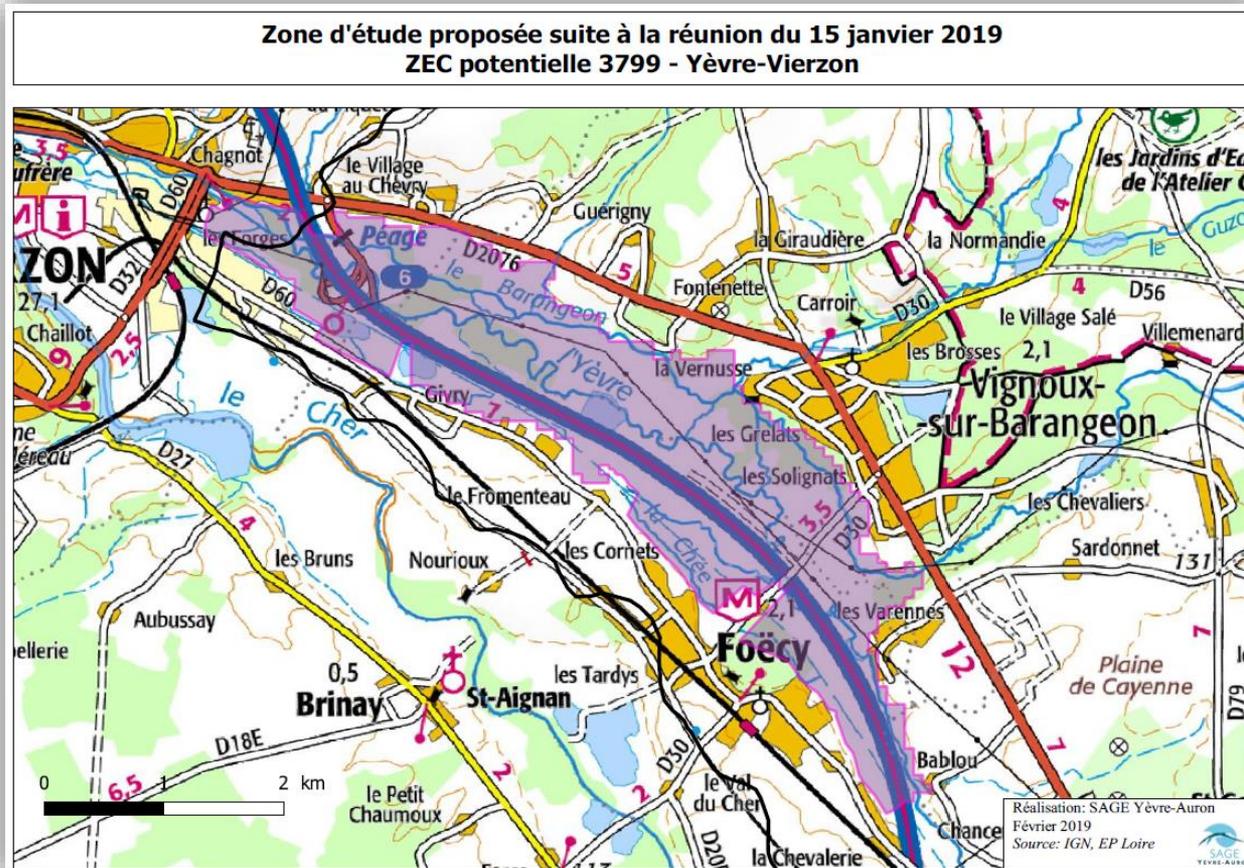
VII. Questions diverses

- Sites retenus pour l'étude Zones d'Expansion des Crues



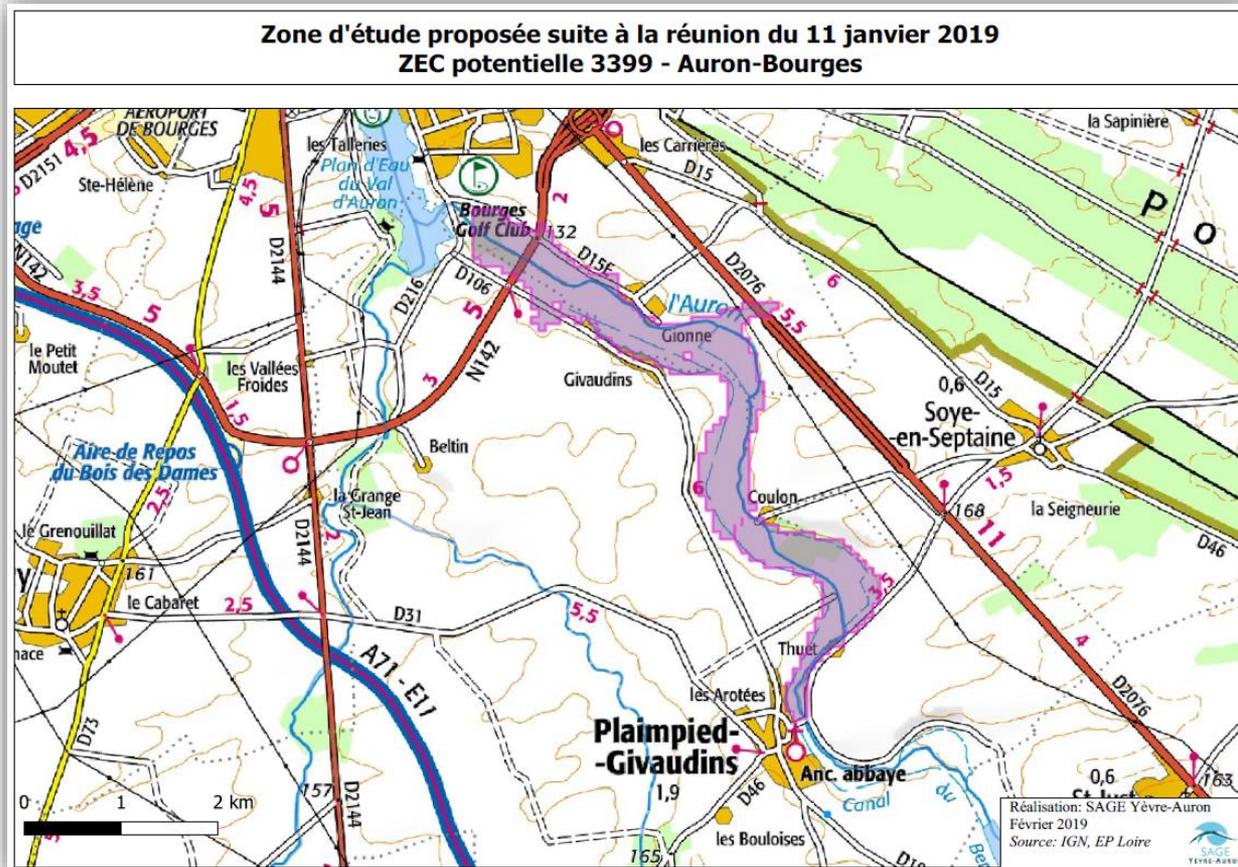
VII. Questions diverses

- **Sites retenus pour l'étude Zones d'Expansion des Crues**



VII. Questions diverses

- Sites retenus pour l'étude Zones d'Expansion des Crues



VII. Questions diverses

- **Réponse de l'AELB à la motion adoptée par la CLE le 6 décembre**
 - *Voir document*
- **Mail en date du 8 février du Président du Comité de bassin Loire Bretagne.**
 - Propose que le Comité de Bassin participe au Grand débat national
 - Propose que les CLE envoient leurs contribution avant le 28/02
 - Réunion du Comité de bassin : le 8 mars

VII. Questions diverses

Quelques dates:



Lundi 11 mars – 10h00 - Bourges

SAGE YA : Commission gestion quantitative

Mercredi 20 mars – 9h15 - Vierzon

AELB: rencontre de l'eau en Loire-Bretagne



Mardi 02 avril – *horaire et lieu à définir*

SAGE YA: Bureau de la CLE

MERCI DE VOTRE ATTENTION

www.sage-yevre-auron.fr

Commission Locale de l'Eau
Hôtel du Département
Place Marcel Plaisant
18000 BOURGES

Cellule animation: Bureau B226
Pyramides du Conseil Départemental
Route de Guerry
06.84.08.50.88